

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 199-2019
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.247

Déposée le: 02.09.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Müller (Langenthal, PS) (porte-parole)

Arn (Muri b. Bern, PLR)
Schüpbach (Huttwil, UDC)

Cosignataires: 10

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 09.09.2019

N° d'ACE: 64/2020 du 29 janvier 2020
Direction: Direction des travaux publics et des transports
Classification: –
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption**



Rénovation et agrandissement du centre de formation de Langenthal : maintenant !

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de procéder maintenant à la rénovation et à l'agrandissement du centre de formation de Langenthal ;
2. de tenir compte de cette rénovation et de cet agrandissement dans le projet Ecoles professionnelles 2020.

Développement :

Les bâtiments de l'Ecole professionnelle de Langenthal situés Weststrasse 22 et 24 datent de 1978. A l'époque, l'activité a débuté avec 900 personnes en formation. Aujourd'hui, les mêmes bâtiments accueillent 1600 personnes en formation sur 2400 au total. Cette croissance réjouissante n'a pu être absorbée qu'au prix d'innombrables solutions internes en termes de locaux.

Les formes d'enseignement et les infrastructures ne correspondent donc plus aux besoins actuels. En 2010, une enquête externe et indépendante concernant les besoins et le potentiel soulignait déjà un besoin substantiel en termes de locaux supplémentaires et la nécessité de procéder à des travaux de rénovation.

L'Office des immeubles et des constructions du canton de Berne (OIC) a reconnu la situation et a intégré la rénovation et l'agrandissement des bâtiments de la Weststrasse 24 dans la planification des investissements à moyen terme. Un projet « Campus bzI » a été développé. Malheureusement, les retards n'ont cessé de se succéder ces dernières années de la part de l'OIC et de la Direction de l'instruction publique (INS) au sujet de ce projet central pour la Haute-Argovie, qui a été plusieurs fois reporté, vraisemblablement en raison de l'accumulation des projets de construction à l'INS.

Avec le projet en cours Ecoles professionnelles 2020, la nécessité d'agir est devenue encore plus pressante et impérative : la rénovation et l'agrandissement du Campus bzI doivent débuter maintenant afin que le site et son nouvel agencement puissent être pris en compte dans le projet Ecoles professionnelles 2020.

Motivation de l'urgence : il est impératif de se prononcer maintenant sur la rénovation et l'agrandissement pour que le Campus bzI puisse être pris en compte avec son nouvel agencement dans le projet en cours Ecoles professionnelles 2020.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif connaît très bien le projet et la nécessité d'intervenir. L'Ecole professionnelle de Langenthal (bfsI) a été construite dans les années 1970. Une rénovation est donc indispensable. Le nombre des apprenti-e-s a en outre fortement augmenté, raison pour laquelle un agrandissement est incontournable. Le gymnase de la Haute-Argovie, qui n'a quant à lui pas besoin de locaux supplémentaires, doit également être rénové en même temps. En exploitant les synergies, le besoin en surfaces de l'Ecole professionnelle peut être réduit. Par ailleurs, les deux écoles se développeront mieux ensemble, tout comme cela est prévu pour le campus de Berthoud, le lycée technique de Berne et le gymnase.

Sur le site de l'Ecole professionnelle et du gymnase de la Weststrasse à Langenthal, des rénovations cycliques et une concentration du site de l'Ecole professionnelle sont prévues. L'INS (actuelle INC) a fait une annonce de besoins en locaux allant dans ce sens à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE, actuelle DTT). Sa demande a été examinée et, en raison du besoin avéré en place, un projet qui devrait permettre de couvrir les besoins de l'Ecole professionnelle et du gymnase a été lancé. Les moyens nécessaires sont inscrits dans la planification financière cantonale.

En 2018 et en 2019, des études préliminaires ont été menées sur les rénovations nécessaires, l'agrandissement et les synergies possibles en matière d'optimisation des surfaces et d'exploitation. Les résultats de ces études et la réponse de l'Office d'urbanisme de la ville de Berne sur l'octroi d'une autorisation au projet sont disponibles. Pour que ce dernier puisse être réalisé, une adaptation du plan de quartier est nécessaire.

Le Conseil-exécutif prend position comme suit sur les différents points :

1. Pour le Conseil-exécutif, il ne fait pas de doute que le projet est important, nécessaire et justifié. Cependant, aujourd'hui, il n'est pas assez avancé pour être mis à exécution ou autorisé. Il se poursuit, ce qui implique, le cas échéant, l'adaptation du plan de quartier. Si le plan de quartier devait être adapté, en fonction du déroulement de la procédure (p. ex. si une votation populaire est nécessaire), la réalisation serait encore retardée. L'Ecole professionnelle de Langenthal restera dans les locaux actuels en attendant que le projet soit réalisé. Les surfaces faisant défaut à la Weststrasse pourront être compensées comme cela l'a été fait jusqu'à présent par le deuxième site au Waldhof.
2. Grâce à de nouveaux modèles de collaboration et d'organisation, le projet Ecoles professionnelles 2020 de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle doit permettre à l'avenir de pouvoir rapidement réagir aux nouveaux défis posés à la formation professionnelle. Les résultats du projet seront connus au cours de l'année 2020 ; s'ils ont des conséquences au niveau des locaux, ils seront intégrés au projet de manière ciblée. Les calendriers des deux projets permettent de prendre en compte les résultats dans le projet dont il est question dans la présente motion.

En résumé, le Conseil-exécutif est prêt à adopter la motion, car le besoin est incontestable. Le moment précis de sa réalisation ne peut cependant pas encore être fixé à l'heure actuelle. Cela dépend de l'évolution ultérieure du projet, de l'édiction du plan de quartier de Langenthal, des moyens qui seront alloués aux investissements nets et de leur priorisation.

Destinataire

- Grand Conseil